

# Les Échos

Yvetot.fr



# d'Yvetot



Agendayvetot



Votre bulletin municipal d'informations

N°36 - Mai 2017

(C) NICOLAS CARMIGNAC / NICOLAS.CARMIGNAC@GMAIL.COM



***Fêtons ensemble les 400 ans du Manoir du Fay***





« Le soleil est nouveau chaque jour »

Héraclite

« Chère Yvetotaise, cher Yvetotais,  
L'été qui arrive sera marqué par l'aboutissement de  
lourds travaux.

L'IME (Institut Médico-Educatif) est situé rue Joseph  
Coddeville. Cet établissement accueille des enfants  
et des adolescents de 6 à 20 ans présentant une dé-

ficiance intellectuelle moyenne ou profonde. Il vient d'être reconstruit pour un  
montant de 6,5 millions €.

Les travaux ont duré trois ans. Il sera inauguré le 23 juin prochain.

La nouvelle salle du Vieux-Moulin sera disponible comme prévu, fin juin 2017.  
Elle remplace la salle polyvalente devenue vétuste. Elle s'inscrit dans une archi-  
tecture contemporaine. Le bois rappelle le double rythme de la passerelle. Sa  
forme en ellipse et l'élément-signal vertical donnent le mouvement. Elle constitue  
un lien entre le Centre-Ville et le parc urbain.

Les loisirs d'été se profilent. Pour nos adolescents, deux camps sont organisés.  
Des journées proposées sur les bases de loisirs normandes offriront best jump,  
kayak...

La période estivale sera marquée par la célébration des 400 ans du Manoir du  
Fay. Le Manoir du Fay, c'est notre histoire, marquée par la vie rurale, les guerres,  
les changements de propriétaires, les visiteurs illustres et par l'esprit cauchois  
des clos-masures.

La Ville et ses partenaires, soucieux du bâti, du site, de son animation et de sa  
valorisation, vont célébrer comme il se doit, ce jubilé. Un « habillage graphique »  
évoquera l'histoire du Manoir.

« On n'a pas tous les ans 400 ans ! »

De l'originalité, de la variété, de la qualité, des surprises ! Le programme sera  
riche en animations intergénérationnelles. Vous le trouverez dans le présent nu-  
méro.

Les marchés nocturnes de l'été auront lieu le 7 juillet et le 4 août 2017. Par ail-  
leurs, la Ville accompagne l'Union des Commerçants et Artisans d'Yvetot. Elle  
est engagée dans le FISAC (Fonds en faveur de la dynamisation du commerce  
du Centre-Ville) : obtention du 3<sup>e</sup> sourire, dispositif nouveau Ville/CCI/Gendar-  
merie pour sécuriser les magasins, aides à la rénovation des vitrines.

Puis, à la rentrée, la saison culturelle s'ouvrira avec le concert exceptionnel  
d'AMIR, candidat pour la France lors de l'Eurovision 2016 et apprécié des jeunes  
et des moins jeunes. Les réservations vont déjà bon train.

Pour beaucoup d'entre vous, l'été représente aussi une pause traditionnelle bien  
méritée. Je vous souhaite des vacances actives, reposantes, culturelles ou exo-  
tiques, mais surtout des vacances de nature à vous donner confiance en notre  
avenir commun et courage pour la rentrée.

Très chaleureusement,

Emile CANU, Maire d'Yvetot

## SOMMAIRE

**Résultat élections..... p 3**

**Finances..... p 4 et 5**

**Développement durable..... p 6**

**Vie Economique..... p 7**

**Travaux..... p 8 et 9**

**CCAS..... p 10 et 11**

**Jeunesse..... p 12**

**Maison de quartier..... 13**

**Sports..... p 14**

**Saison Culturelle..... p 15**

**400 ans Manoir du Fay..... p 16**

**A ne pas manquer... p 17, 18, 19**

**Vos RDV ..... p 20**

**Echos du Conseil..... p 21**

**Etat Civil ..... p 22**

**Tribune politique ..... p 23**

En cas d'incident  
constaté  
sur la voie publique,  
merci de contacter  
le 02 32 70 44 70

Les Echos d'Yvetot - Mairie d'Yvetot - Place de l'Hôtel de Ville - BP 219 - 76196 Yvetot Cedex

Tél : 02 32 70 44 70 / Fax : 02 32 70 44 71

Courriel : [mairie@yvetot.fr](mailto:mairie@yvetot.fr) / Site Internet : [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

Directeur de la publication : Emile CANU. Rédacteur en chef : Comité de Rédaction

Photos / Rédaction / Mise en page : G. Levasseur / S. Miller / M. Foloppe

Impression : ETC-INN - ZAC de Sainte-Marie-des-Champs

Tirage 7500 exemplaires - Distribution par le groupe Médiapost

Des remarques ou des suggestions ? Ecrivez à [service.communication@yvetot.fr](mailto:service.communication@yvetot.fr) ou appelez au 02 32 70 59 28



# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

## ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

1er TOUR : 23 AVRIL 2017

### RESULTATS DE LA VILLE D'YVETOT

BUREAUX	Mairie 1er	Maison Quartier 2e	Prévost 3e	Béguinages 4e	Lhermitte 5e	Rodin 6e	Musique 7e	TOTAUX	POURCENTAGE
INSCRITS	1 160	1 248	1 243	1 242	1 258	1 205	1 286	8 642	
VOTANTS	864	955	1 038	955	1 012	871	967	6 662	77,09%
NULS	5	8	2	5	4	12	6	42	0,63%
BLANCS	6	13	16	18	26	20	22	121	1,82%
TOTAL BLANCS ET NULS	11	21	18	23	30	32	28	163	2,45%
SUFFRAGES EXPRIMES	853	934	1 020	932	982	839	939	6 499	97,55%
1 Nicolas DUPONT-AIGNAN	26	28	59	38	55	33	38	277	4,26%
2 Marine LE PEN	164	288	230	183	202	311	224	1 602	24,65%
3 Emmanuel MACRON	201	183	237	218	259	147	232	1 477	22,73%
4 Benoît HAMON	39	51	69	55	48	52	49	363	5,59%
5 Nathalie ARTHAUD	8	7	17	7	5	10	13	67	1,03%
6 Philippe POUTOU	8	8	12	12	3	14	14	71	1,09%
7 Jacques CHEMINADE	0	3	2	0	0	1	3	9	0,14%
8 Jean LASSALLE	2	6	6	11	7	3	5	40	0,62%
9 Jean-Luc MELENCHON	137	189	212	159	174	188	191	1 250	19,23%
10 François ASSELINEAU	6	11	2	7	5	8	7	46	0,71%
11 François FILLON	262	160	174	242	224	72	163	1 297	19,96%
TOTAUX	853	934	1 020	932	982	839	939	6 499	100,00%

## ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

2ème TOUR : 7 MAI 2017

### RESULTATS DE LA VILLE D'YVETOT

BUREAUX	Mairie 1er	Maison Quartier 2e	Prévost 3e	Béguinages 4e	Lhermitte 5e	Rodin 6e	Musique 7e	TOTAUX	POURCENTAGE
INSCRITS	1 160	1 248	1 243	1 242	1 258	1 205	1 286	8 642	
VOTANTS	830	918	985	921	961	846	937	6 398	74,03%
NULS	18	31	21	25	18	25	32	170	2,66%
BLANCS	53	80	83	61	93	75	83	528	8,25%
TOTAL BLANCS ET NULS	71	111	104	86	111	100	115	698	10,91%
SUFFRAGES EXPRIMES	759	807	881	835	850	746	822	5 700	89,09%
1 Emmanuel MACRON	528	416	539	546	558	340	520	3 447	60,47%
2 Marine LE PEN	231	391	342	289	292	406	302	2 253	39,53%
TOTAUX	759	807	881	835	850	746	822	5 700	100,00%

Les élections législatives se dérouleront  
dimanche 11 et 18 juin 2017

# FINANCES

## « Un programme d'investissements importants et nécessaires en 2017 »

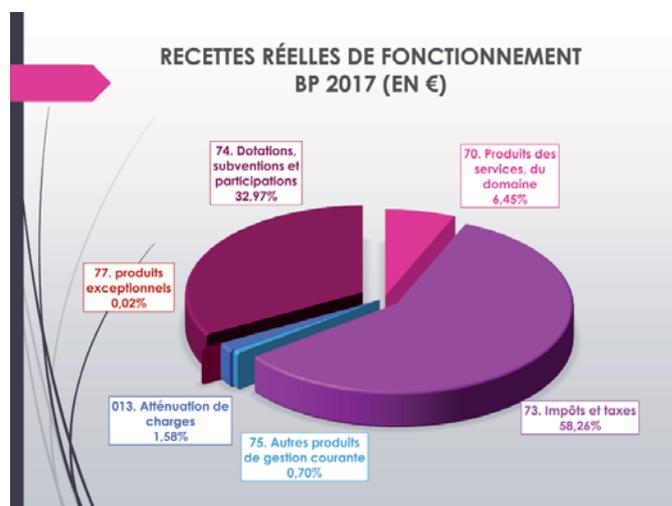
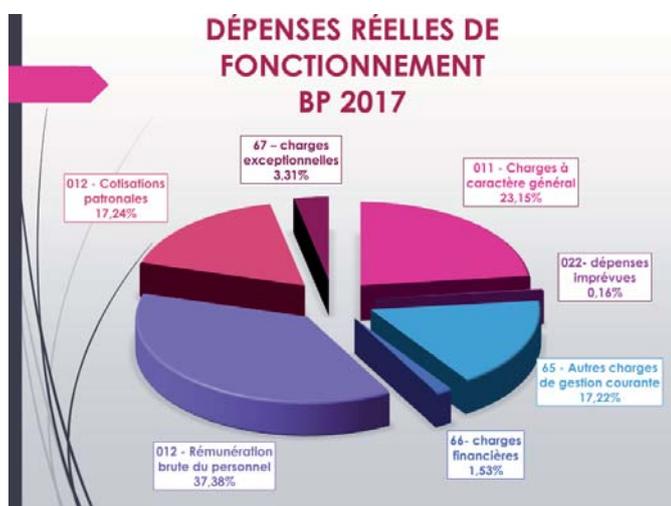
« Comme nous l'avions annoncé l'an passé, la Ville n'a pas procédé, cette année, à une augmentation des taux d'imposition. Le budget, voté le 1<sup>er</sup> mars, a été établi pratiquement au même niveau que l'an passé, en fonctionnement, malgré des contraintes toujours plus élevées. Les subventions aux associations ont été maintenues, ainsi qu'un fort niveau d'investissement comme vous pouvez le constater ci-dessous. Malgré cela, le montant de l'emprunt d'équilibre pour financer les investissements reste satisfaisant, notamment grâce à la recherche efficace par les services de toutes les aides possibles.

Par ailleurs, la Ville a procédé à la renégociation d'un emprunt à taux fixe assez élevé (3,69 %), ce qui permet de diminuer le coût des intérêts payés par la Ville.

La gestion d'une ville comme la nôtre est un travail de tous les instants, et je remercie très sincèrement les personnels qui s'impliquent fortement pour mener à bien des tâches souvent ardues. »

Alain CANAC, Adjoint aux Finances et aux Marchés publics

## RÉPARTITION DES DÉPENSES ET DES RECETTES EN FONCTIONNEMENT SUR LE BUDGET VILLE



Les principales opérations d'investissement inscrites au BP 2017 sont les suivantes :

- Travaux d'aménagement des abords de la RD 6015 et création d'un parking à proximité du pôle santé (1 000 000 €).
- Réfection des ateliers municipaux (259 000 €).
- Programme de voirie (250 000 €).
- Programme d'éclairage public (200 000 €).
- Poursuite des travaux dans les écoles.



- Aménagement de pistes cyclables rue Zamenhof (164 700 €).
- Remplacement des menuiseries de l'Hôtel de Ville (100 000 €).

Les services rendus aux Yvetotais pour 100 € dépensés

- Actions économiques : 1,52 €
- Transport : 2,82 €
- Action sociale, famille logement : 6,55 €
- Scolaires et périscolaire : 7,40 €
- Jeunesse, sport et culture : 13,39 €
- Propreté, salubrité, cadre de vie : 24,46 €
- Affaires générales : 43,86 € (état civil, finances, personnel...)

Au total, le budget de la commune s'équilibre en fonctionnement à 14 808 319 € et en investissement à 6 189 251 €

# MONTANT DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Montant en € de la subvention	Nom de l'association	Montant en € de la subvention
AMI 76	150	Chorus bowling club	1 400
AMAP Caux'inelle	200	Faire du sport ensemble	1 500
Action citoyenne	600 (dont 400 exceptionnelle)	Genèse	1 500
SNE de la Médaille militaire	200	Union commerciale Yvetot	1 800
Club accueil Animations	300	Inser santé	1 600
Association des JOF	300	Réseau Gincaux	1 750
FNATH	300	Banque alimentaire de Rouen et sa région	1 479
Secours populaire	300	ISA	2 000
Tous unis pour Yvetot	300	Amicale bouliste Yvetotaise	2 300 (dont 300 exceptionnelle)
Association philatélique Yvetotaise	300	Société de tir l'Union	2 000
Les randonneurs du Pays de Caux	450	Les Archers du Roy	2 250
Roue libre Yvetotaise	450	Comité de l'Etang	2 300
Viking Club Yvetot	450	Faire vivre le Manoir du Fay	2 200
ACPG - CATM	500	Amicale du Full-contact	2 500
Les anciens combattants d'Yvetot	500	Yvetot badminton club	2 500
		AYA	2 600
Le manoir Béguinage	550	Danse et vie	2 000
Les aînés du quartier Rétimare	550	Cté des échan. internationaux	3 000
Loisirs Union	500	Club pongiste Yvetotais	4 200 (dont 700 exceptionnelle)
Les papillons blancs du Pays de Caux	600	Nomade	3 700
SEL du Pays de Caux	500	Maitrise de Seine-Maritime	6 000 (dont 2 000 exceptionnelle)
Détente Arc en Ciel	550	Musique municipale	5 000
FNACA	500	Club cyclotouriste Yvetotais	4 000
Team Melody	600	Yvetot-Bourzanga	4 250
Basket Club Yvetotais	500	Comité des Fêtes d'Yvetot	5 500
Scouts et Guides de France	600	ISA - Aide alimentaire Epicerie solidaire	6 000
Aqua Club Yvetot	1 300 (dont 700 exceptionnelle)	La Fraternelle	6 500
Association sportive Col. Bobée	600	Club nautique Yvetotais	7 000
Tennessee Country Boots	600	Hockey club cauchois	7 000
Association familiale d'Yvetot et de sa région	650	Club athlétic cauchois	7 000
La Sève	700	AAEM	7 100
Les Amis de l'hôpital	700	AAEM Arbre de Noël	7 300
AYAC	700	Handball club Yvetotais	10 000
Coop. scolaire E. Cottard	800	Mission locale	12 749
Coop. scolaire L. Hugo	800	Rugby club Yvetotais	15 400 (dont 400 exceptionnelle)
Coop. scolaire A. Rodin	600	Yvetot tennis club	15 550
CEPC	800	MJC - Point Information Jeunesse	20 000
Steredenn-Mor	900	Yvetot athlétic club	24 000
La Sauce 18	1 000	MJC	80 000
Coop. scolaire Cahan-Lhermitte	1 000		
Coop. scolaire J. Prévost	1 000	Subvention de fonctionnement au CCAS	1 129 220
Association sportive de la Police Municipale	1 000	Subventions aux budgets annexes	
Amicale laïque des anciens élèves des écoles publiques	1 500	Budget salles municipales	265 000
Association sportive Col. Camus	1 500 (dont 300 exceptionnelle)	Budget publications	11 000
Yvetot triathlon	1 300	Budget spectacles	125 000

# DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dimanche 2 juillet, les amoureux de la petite reine sont attendus très nombreux pour participer à la 3<sup>e</sup> édition de la Fête du vélo. Le but de cette grande fête est de faire connaître et développer ce mode de déplacement dans notre ville.

## La Fête du vélo se déroulera en 3 temps

**Le matin :** rendez-vous à 10 h sur la place des Belges pour un circuit de 14 km dans les rues d'Yvetot. Le parcours s'adresse à tous. Il comprendra une halte à la Maison de quartier et nous emmènera jusqu'au parc du Manoir du Fay. La Police Municipale sécurisera le trajet. Ce sera l'occasion de faire du vélo *ensemble* et de découvrir des quartiers d'Yvetot dans une ambiance très conviviale.

**Le midi :** après l'effort, un pique-nique tiré du sac permettra à tous de reprendre des forces avant un après-midi récréatif.

**A partir de 14 h :** différentes activités seront proposées : parcours VTT (ou de maniabilité), essais de vélos électriques, draisiennes et petits vélos pour les plus jeunes seront également mis à disposition.

Le Scool bus, un vélo collectif géant permettant de transporter jusqu'à 8 enfants sera en service.

Pour cette année quelques nouveautés sont à signaler :

- Une piste de BMX sera installée. Après des démonstrations, elle permettra aux plus téméraires de s'initier à cette pratique.
- Un jeu *fil rouge* permettra au plus chanceux de gagner un VTT.
- Un très grand nombre de vélos « rigolos » seront proposés.

Des jeux en bois, des structures gonflables permettront à tous de se divertir.

Le Big-band d'Yvetot sera également de la partie en proposant une animation musicale en début d'après-midi.

Venez nombreux à cette journée festive qui mettra à l'honneur le vélo, mode de transport écologique, économique et convivial !

**Yvetot**  
**Dimanche 2 juillet**  
**3<sup>e</sup> Fête du Vélo**

**10 h**  
Circuit vélo pour tous  
Départ Place des Belges

**12 h**  
Pique-nique (à prévoir)  
Jardin du Manoir du Fay

**A partir de 14 h**  
au Manoir du Fay

- Piste BMX
- Parcours VTT et vélo enfants
- Essais vélos électriques
- Vélos rigolos
- Scool Bus
- Jeux en bois et structures gonflables
- Animations musicales

**Plus d'infos**  
[www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

Agendayvetot



Pour prendre le départ de la course le matin, les enfants de - 12 ans devront impérativement porter un casque. Les adultes sont également invités à porter un casque pour montrer l'exemple.



# VIE ÉCONOMIQUE

## L'Union Commerciale d'Yvetot et la Ville peuvent avoir le sourire !

Depuis 2014, la Ville d'Yvetot participe à l'opération de la Journée Nationale du Commerce de Proximité (JNCP), en collaboration avec l'Union Commerciale d'Yvetot et la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Mer Normandie.

Après une JNCP organisée en octobre au cours de laquelle de nombreuses animations ont été organisées, Yvetot a reçu un 3<sup>e</sup> sourire, récompensant l'accueil des commerçants de la commune.

L'association « La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du Centre-Ville », a donc décerné son troisième sourire à la capitale du Pays de Caux pour l'année 2016. La cérémonie s'est tenue dans la capitale, au musée Grévin, le 20 mars dernier.



Ce label récompense l'implication des villes et de leurs partenaires économiques dans le développement du commerce de proximité auprès de la population.

Rappelons que notre ville dispose d'une situation privilégiée, avec ses 150 commerces de proximité, son positionnement géographique au centre du département et ses dessertes routières et ferroviaires. Mercredi 26 avril, Brigitte Joutel, présidente de l'Union Commerciale et Artisanale d'Yvetot, accompagnée d'Émile Canu, de Virginie Blandin, adjointe en charge du Développement Économique, et de représentants de la CCI Seine Mer Normandie ont dévoilé les panneaux d'entrée de ville ornés du troisième sourire.

## Signature de la convention pour la 2<sup>e</sup> tranche du Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)

La convention pour la 2<sup>e</sup> tranche du FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a été signée le mardi 9 mai dernier dans les salons d'Honneur de la Mairie.

Cette signature est intervenue après plusieurs mois de travail concerté entre les services de la Ville, de l'Etat représentée par Madame la Préfète, la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot, les Chambres Consulaires et l'Union Commerciale et Artisanale d'Yvetot et de ses environs.

A l'issue de cette signature, certaines actions pourront débuter assez rapidement.

Ce sera notamment le cas des dossiers des demandes des subventions pour les commerçants souhaitant rénover leurs devantures commerciales, rendre accessibles leurs commerces, ou encore le sécuriser.

D'autres actions se feront progressivement. Citons la mise en place d'animations commerciales ou de supports de communication.

En ce qui concerne le dépôt des dossiers des demandes des subventions, les modalités pratiques sont définies dans un règlement intérieur qui devra être validé par les commerçants intéressés par ce dispositif. Il en est de même pour la charte qualité des devantures commerciales.

Les dossiers seront examinés par le Comité de Pilotage dans la limite du budget alloué pour chaque action.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Audrey Daubeuf, chargée du Développement économique et animatrice FISAC.

Tél : 02 32 70 44 70 - Courriel : [audrey.daubeuf@yvetot.fr](mailto:audrey.daubeuf@yvetot.fr)

### Les partenaires de l'opération



# TRAVAUX

Retour en images sur 18 mois de travaux.

Commencés au début de l'hiver 2016, les travaux de construction de la nouvelle salle polyvalente sont quasiment achevés. Une fois la salle flambant neuve ouverte à la location, il sera temps de procéder au désamiantage et à la démolition de l'ancienne.

Les travaux se sont déroulés en plusieurs phases ; du coulage des fondations, en passant par les travaux de gros oeuvre, les travaux d'aménagement intérieur par différents corps de métiers, pour finir par les travaux de terrassement et d'aménagement extérieur.



*Début des travaux hiver 2015*



*Printemps-été 2016*



*Automne-hiver 2016*



*Printemps 2017*

L'inauguration de la nouvelle salle est prévue le samedi 24 juin. La population est invitée à se rendre dans le nouvel équipement pour une visite lors de cette journée portes-ouvertes.

# TRAVAUX

La Ville d'Yvetot et le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central (SMEACC) réalisent des travaux autour du Pôle Santé situé sur la RD 6015.

Le projet consiste à faire passer celle-ci de 3 à 2 voies. Cela permettra la création d'un parking pour accéder au Pôle de santé et le réaménagement des pistes cyclables.

La gestion des eaux de pluie et la création d'un aménagement paysager le long de l'avenue Foch sont également prévues.

A ce jour

- La base de vie a été réalisée.
- La signalisation de chantier et de déviation a été posée.
- Les travaux, d'assainissement pluviaux, d'eaux usées et de renforcement des conduites d'eau potable sont terminés.
- Les bordures granit sont posées sur l'ensemble du chantier, donnant un aperçu général de l'aménagement.
- L'entreprise Havé Somaco réalise en ce moment les structures de trottoirs en vue de mettre en œuvre la grave bitume.



L'entreprise Havé Somaco prévoit d'attaquer la dernière partie du chantier, le parking prochainement.

## Fleurissement 2017

Les services de la Ville sont au travail pour préparer l'embellissement de la Ville



Rencontre avec Gérard Charassier, adjoint au Maire chargé de l'Action sociale et Marie-Christine Commare, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées...

La question du vieillissement est une priorité pour la Municipalité.

La loi de décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement permet au CCAS de bénéficier de fonds permettant d'organiser des animations pour les seniors.



Cette loi est un tournant pour les personnes âgées. Le CCAS remplit les conditions de cette loi, qui fait des « résidences pour personnes âgées » des résidences autonomie. Il bénéficie de fonds, à hauteur de 95 000 € par an, permettant de financer le recrutement à temps plein d'une animatrice, ainsi que des animations. Une partie de cette somme a été obtenue par le CCAS qui a répondu à des appels à projet qui ont été retenus. Ces mesures reposent sur 3 fondements : l'animation, la prévention et la participation. Les fonds permettent d'organiser des animations telles que des sorties culturelles, des après-midi récréatifs...

La prévention est également au cœur des préoccupations : il s'agit de sensibiliser les seniors aux risques de chutes, de leur faire savoir comment bien s'alimenter...

Ces actions prennent tout leur sens dans la démarche participative qu'elles offrent. Les participants ne doivent pas être simplement spectateurs. Le but est de les faire devenir acteurs pour mieux comprendre et intégrer les informations.

**L'ensemble des animations ne s'adresse pas qu'aux résidents des structures d'accueil, mais à l'ensemble des seniors Yvetotais. Vous êtes tous les bienvenus !**

## Le CCAS a préparé un important programme d'animations pour nos seniors

Les participants seront accueillis par une équipe dynamique, et à leur disposition, pour les accompagner dans les activités de leur choix.

Vous pouvez tous vous inscrire aux activités suivantes (dans la limite des places disponibles).

- Prévention des chutes « *Equilibre et Vous* » par l'ASEPT.
- Bien-être avec des séances de massage AMMA et des séances sérénité et de détente animées par une sophrologue.
- Restez en forme avec des cours de gym douce adaptés à chacun.
- Visite de courtoisie à domicile par des bénévoles.
- Atelier recueil de mémoire en individuel ou collectif.



- Echanges autour d'un café tous les matins à la résidence Jacques Lefebvre.
- Lecture à haute voix.
- Activités manuelles avec des matériaux naturels récupérés lors de promenades.
- Après-midi récréatifs (jeux de société...).
- Animations autour du cinéma et du chant.
- Actions solidaires des seniors « *journée troc vêtement/alimentation* » pour un don aux associations.

### Des conférences

- Les risques à domicile liés au vieillissement.
- Adaptation du logement en prévention des risques.
- Comment être aidant d'une personne victime d'un AVC ?
- L'alimentation du senior : comment lutter contre les idées reçues ?

### A venir

- Diverses sorties, culturelles, bord de mer...
- Voyage dans le Loir-et-Cher première semaine d'octobre.
- Thé dansant.
- Installation d'internet sur les résidences avec un accès pour tous les seniors (sous condition) et accompagnement à la découverte avec l'équipe.
- Intervention sur les risques d'achats sur internet et de vente à domicile.
- Semaine bleue du lundi 25 au vendredi 29 septembre 2017.



Enfin, venez déguster un repas le midi au sein du restaurant Jacques Lefebvre.

Les menus sont affichés au sein de la résidence mais également disponibles au CCAS.

Il suffit pour cela de contacter le restaurant par téléphone au 02 35 56 84 64 au plus tard, la veille.

Vous pourrez aussi dans ce cadre participer au repas à thème organisé mensuellement.

Nos seniors pourront vous évoquer le délicieux repas alsacien proposé le mois dernier et confectionné par l'équipe de cuisiniers.

Un programme bimensuel, puis trimestriel est disponible au CCAS. Il regroupe toutes les propositions d'animations et d'actions de préventions des risques liés au vieillissement. Il sera largement diffusé sur la ville d'Yvetot, par la société LOGEAL IMMOBILIÈRE pour ses locataires.

Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, un transport est mis à disposition pour accéder plus facilement aux activités et au restaurant.

Renseignez-vous au Pôle gérontologie.

## Recherche de bénévoles

Le CCAS recherche des jeunes retraités bénévoles, prêts à donner de leur temps à l'Épicerie solidaire.

Avez-vous deux heures de votre temps pour des personnes isolées à leur domicile ? Pour des visites de convivialité ?

Les seniors qui bénéficient aujourd'hui de ces visites sont ravis ; d'autres attendent...

Merci de vous inscrire auprès du pôle gérontologie si vous êtes disponibles.

Renseignements et inscriptions  
Centre Communal d'Action Sociale  
17 rue Carnot 76190 Yvetot  
Tel : 02 35 95 91 48

N'hésitez pas à nous faire part de vos envies et de vos souhaits afin que nous puissions répondre aux attentes des seniors.

PROGRAMME D'ACTIVITES SENIORS MAI ET JUIN 2017			
ACTIONS DE PREVENTION		ANIMATIONS	
« Bien Etre » par la Sophrologie		« Lecture à Haute Voix »	
Pierre et Marie Curie	Lundi 12, lundi 19 et lundi 26 juin de 10 h 30 à 12 h - Mme O'Brien	Pierre et Marie Curie	Mardi 20 juin de 14 h 30 à 15 h 30 « Les Contes de la Bécasse » - Sophie
Jacques Lefebvre	Vendredi 16, vendredi 23 et vendredi 30 juin de 15 h à 16 h 30 - Mme O'Brien	Ballade et « Cuisine Sauvage »	
Béguinages	Vendredi 16, vendredi 23 et vendredi 30 juin de 10 h à 11 h 30 - Mme O'Brien	Pierre et Marie Curie	Mardi 6 juin de 13 h 45 à 16 h 30 - Sophie
Gym Douce		Activités manuelles sur matériels naturels	
Béguinages	Mardi 30 mai, mardi 13 et mardi 27 juin de 11 h à 12 h - Safie	Béguinages	Fabrication de Papier Végétal Vendredi 9 juin de 14h à 16 h 30
Pierre et Marie Curie	Vendredi 2, vendredi 16 et vendredi 30 juin de 14 h à 15 h - Safie	Animations autour du Cinéma et du Chant	
Visites à domicile		Jacques Lefebvre	Jeudi de 14 h 30 à 17 h - Animé par l'Hôtesse
A domicile		Danses de Salon	
Ateliers divers (lecture, recueil de mémoires...), le jeudi après-midi. Sophie		Béguinages	Mardi de 14 h à 17 h - Groupe « Danse et Sympathie »
Recueil de mémoires		Pierre et Marie Curie	Vendredi de 16 h à 19 h - Danses de salon
Pierre et Marie Curie	Mardi 13 juin de 14 h 30 à 16 h « Les Fêtes d'Antan » et « Les moyens de communication des 50's » - Sophie	Bricolage	
Conférences		Béguinages	Vendredi 26 mai et vendredi 30 juin de 14h à 16 h 30 « Porte jeux de cartes » - Sophie
Béguinages	Vendredi 2 juin de 13 h 30 à 15 h 30 Les risques à domicile pour les aidants	Jeux de société	
Vendredi 9 juin de 13 h 30 à 15 h 30 Les risques à domicile pour les aidés. Vendredi 23 juin de 13 h 30 à 15 h 30 Adaptation du logement.		Béguinages	Lundi de 14 h à 17 h - Animé par l'Hôtesse Jeudi de 14h à 17 h - Club « Manoir Béguinages »
Pierre et Marie Curie		Jacques Lefebvre	Mardi de 14 h à 17 h - Club « Loisirs Union »
		Pierre et Marie Curie	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> mercredi de 14 h à 17 h Club « Accueil Animation » Jeudi de 14h à 18 h - Animé par l'Hôtesse

Renseignements et inscriptions  
Pôle Gérontologique du CCAS - 17 rue Carnot 76190 Yvetot - Tel : 02 35 95 91 48  
Aide transport - Tel : 07 88 26 24 04

# JEUNESSE

La Ville prépare un programme de camps d'été et d'animations à destination des jeunes enfants de 4 à 13 ans.

Ils sont encadrés par des professionnels, salariés de la Ville.

Les vacances d'été arrivent, et bon nombre d'enfants fréquenteront l'Accueil de Loisirs en juillet et août. Pour certains parents, cela s'accompagne de questions sur l'encadrement de leurs enfants.

## Qui prend soin de vos enfants pendant les activités ?

L'Accueil de Loisirs désigne un référent parmi les animateurs, choisi en raison de ses diplômes et de son expérience. Le référent accompagne les enfants. Sur place, les activités sont encadrées par des moniteurs de la structure, titulaires du diplôme exigé par la réglementation.

## Comment sont choisis les lieux de séjour ?

Les lieux des séjours sont tous agréés pour accueillir

des groupes d'enfants. De même, chaque lieu doit posséder une salle mise à disposition du groupe en cas d'intempéries.

Le campement est composé de tentes (non mixtes) pour 3 ou 4 enfants et de tentes séparées pour les animateurs. La Ville a acheté un stand marabout (pour les repas et les activités), ainsi qu'une tente cuisine et une tente de stockage (répondant aux normes antifeu). Un hébergement séparé est prévu pour l'infirmerie.

## Et pour la nourriture et le transport ?

Les repas sont préparés quotidiennement par les cuisines de la Ville, et acheminés au camp en respectant les normes d'hygiène. La Ville transporte les jeunes vers les camps avec des véhicules 9 places. Bien entendu, les plus jeunes bénéficient de rehausseurs.

Des séjours encadrés pour les enfants de 4 à 13 ans.

Il y en aura pour tous les goûts : équitation, plage, karting, visites...

Juillet 2017

Août 2017

**Du 10 au 13 juillet**

**Séjour WOODY PARK à Fécamp**

14 enfants de 9 à 13 ans

**Encadrement** : 3 personnes



**Du 17 au 20 juillet**

**Séjour RANDO-PARC à Caumont (27)**

12 enfants de 6 à 8 ans

**Encadrement** : 2 personnes

**Du 18 au 19 juillet**

**Séjour RANDO-PARC à Caumont (27)**

6 enfants de 4 à 6 ans

**Encadrement** : 2 personnes

**Du 24 au 31 juillet**

**Séjour à CARNAC (56)**

14 enfants de 9 à 13 ans

**Encadrement** : 3 personnes

**Du 7 au 10 août**

**Séjour ÉQUITATION à Longueville-sur-Scie**

12 enfants de 6 à 8 ans

**Encadrement** : 2 personnes

**Du 8 au 9 août**

**Séjour ÉQUITATION à Longueville-sur-Scie**

6 enfants de 4 à 5 ans

**Encadrement** : 2 personnes

**Du 21 au 24 août**

**Séjour ÉQUITATION à Longueville-sur-Scie**

14 enfants de 9 à 13 ans

**Encadrement** : 3 personnes



## INFORMATION IMPORTANTE

Les inscriptions à l'Accueil de Loisirs pour les vacances d'été débuteront :

Pour les Yvetotais, à partir du 6 juin 2017.

Pour les habitants Hors Yvetot, à partir du 12 juin 2017.

Les réservations seront closes au 23 juin 2017.

Elles se feront à la semaine pour au moins quatre jours.

**Inscriptions et informations**

**Accueil de Loisirs**

**Rue des Petits Bézots**

**Tel : 02 32 70 41 36**

**Mail : [secretariat.jeunesse@yvetot.fr](mailto:secretariat.jeunesse@yvetot.fr)**

# MAISON DE QUARTIER

L'Accueil de jeunes de la Maison de quartier propose deux séjours pour les adolescents de 14 à 17 ans.

**Du 25 au 31 juillet**

## Séjour à Trébeurden (Finistère)

La destination n'est pas inconnue pour l'Accueil de jeunes puisqu'un séjour y a déjà été organisé en 2012. La Maison de quartier propose à 14 jeunes âgés de 14 à 17 ans de se rendre à Trébeurden pour séjourner 7 jours et 6 nuits en Bretagne. Ils seront encadrés par deux professionnels de la Ville d'Yvetot.

Trébeurden est une station balnéaire située en Bretagne sur la côte de la Manche, plus exactement sur la côte de granit rose.

### Au programme de ce séjour :

Voile et un parcours aventure (encadrés par des animateurs diplômés et pris en charge par les prestataires).

Mais aussi balade autour de l'île de Milliau (particularité de cette île : accès à pied à marée basse), journée à la Cité des Telecoms, balade autour du Rocher du père Trébeurden et du Château du Ker Nelly, journée dans un parc d'attraction...



Renseignements sur les tarifs et inscriptions auprès de l'équipe de la Maison de quartier.

Maison de quartier  
Rue Pierre Varin  
Tel : 02 35 16 15 78

Courriel : [maisondequartier@yvetot.fr](mailto:maisondequartier@yvetot.fr)

**Du 24 au 25 août**

## Séjour à la ferme des bisons de Muchedent

« Rêve de bisons » est une structure agréée qui propose des formules complètes pour organiser un séjour agréable.

Elle est située à Muchedent à 48 km d'Yvetot.

### Au programme :

- Hébergement en tipis.



- Visite de l'exploitation et de la ferme composées de 250 bisons et 150 cervidés en camions militaires.

- 1 repas canadien en restaurant le soir et le petit déjeuner en buffet.

- 1 h 30 d'activité canoë et 30 minutes de vélo encadrés par un animateur diplômé (au regard de la réglementation) et pris en charge par les prestataires.

Pour terminer ce séjour court, un après-midi à Dieppe (plage, balade dans la rue principale jusqu'au puits salé et aux tourelles, arrêt point de vue sur les falaises à proximité du château...) est prévu.

Au-delà de la visite de la ferme et de l'activité nautique, les animateurs proposeront une activité sur place, une soirée veillée et une animation (balade, plage... en fonction de la météo).

Le programme complet des activités de l'Accueil de jeunes situé à la Maison de quartier sera disponible à partir du 6 juin dans les lieux habituels et sur la page Facebook « Maison de quartier Yvetot »



Retrouvez le programme des animations de la Maison de quartier dans les lieux habituels,

sur le site Internet de la Ville d'Yvetot [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr)

et sur la page Facebook de la Maison de quartier

## Le Hockey Club Cauchois a organisé le Championnat de France de hockey en salle des U12.



Ils ont su relever le défi ! Ils, ce sont les bénévoles entourant Hubert Verrier, l'entraîneur du Hockey Club Cauchois, à qui la Fédération Française avait confié la mise en place du Championnat de France U12 de hockey en salle.

Les meilleures équipes de l'hexagone s'étaient donc données rendez-vous le week-end du 11 et 12 mars 2017 à Yvetot. Et si c'est la Fédération Nationale qui avait en charge l'organisation sportive, c'est le Hockey Club Cauchois qui s'est occupé de l'intendance.

Pendant ces deux jours une ambiance extraordinaire a régné dans les gymnases Vanier et Profit où se sont déroulés les rencontres. Quant à la soirée du samedi regroupant les joueurs des équipes, elle laissera des traces. Hubert Verrier, a reçu de très nombreuses félicitations et des remerciements.

### Des matches de haut niveau :

Au niveau sportif, les nombreux spectateurs ont pu découvrir des matches de haut niveau. Dix équipes chez les garçons et huit équipes chez les filles se sont affrontées sous le regard de l'arbitre international Belge Thomas Dumont.

Après les deux finales, a eu lieu la remise des coupes et des deux trophées à remettre en jeu l'an prochain en présence d'Alain Brey-sacher, adjoint aux Sports, de Jean Noël Mouche, président de la Commission Sportive de la Fédération, et Jonathan Bernon, Conseiller Technique National.

Chez les garçons, ce sont les jeunes du Hockey Club de Lille qui l'ont emporté assez aisément devant le Club d'Isneauville que personne n'attendait à ce niveau là ! Une fierté de plus pour les Normands.

Venaient ensuite Wattignies, le Racing Club de France, Nantes, Carquefou, Charcot, Grenoble, Yvetot et Nice.

Chez les filles, victoire du Racing Club de France devant Lambersart, Montrouge, Cambrai, Saint-Germain, Mérignac, Yvetot et Saint-Etienne.

Et après cette remise de récompenses, un « appel du pied » a déjà été fait au club présidé par Jacques Plumart pour organiser ces championnats l'an prochain. Affaire à suivre !



## Homologation du stade d'athlétisme d'Yvetot par la Fédération Française d'Athlétisme

La Fédération Française d'Athlétisme a donné son feu vert pour homologuer notre piste. Des travaux de planimétrie autour de l'aire de lancer du marteau, et à l'intérieur du cercle ont été réalisés en ce sens.

Des modifications d'arrivée d'eau de pluie sur la piste et la fosse de steeple ont permis une remise aux normes.

Grâce à cette homologation, le 1<sup>er</sup> meeting d'athlétisme sera organisé à Yvetot le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

A cette occasion les sautoirs en hauteur et à la perche vont être remplacés. La Ville d'Yvetot a également fait l'acquisition de deux chariots de transport de haies.



# RETOUR SUR LA SAISON CULTURELLE

Le service Spectacles de la Ville a proposé une programmation variée aux Vikings avec de la chanson, du théâtre, un quizz musical...



*I Love You, leçon 1. Les spectateurs ont appris à faire une déclaration d'amour en 1 h 30.*



*Avant la représentation de Paris, David Bobée a rencontré son public dans la cafétéria des Vikings.*



*Paris, l'histoire d'un rippeur le jour, qui devient flambeur la nuit dans les rues de la Capitale.*



*Port d'Attache, une histoire d'exil dansée par la Cie Black Bakara et chorégraphiée par F. Costallat.*



*Boule, un chanteur engagé qui joue avec les mots.*



*Le public s'est prêté très volontiers au jeu du quizz musical proposé par l'Orchestre de l'Opéra.*



*Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la Ville d'Yvetot a accueilli le festival Terres de paroles avec « Bovary ».*



*La pièce M. Kropps, l'Utopie en marche a clôturé la saison culturelle municipale 2016-2017.*

# 400 ANS DU MANOIR DU FAY

Pour célébrer ensemble le 400<sup>e</sup> anniversaire du Manoir du Fay, un vaste programme d'animations, tout au long de la période estivale de mai à septembre vous est proposé par la Municipalité.

Samedi 3 juin de 14 h-18 h. Journée des Artistes

- Exposition de Sophie Mari, artiste plasticienne pluridisciplinaire

La majeure partie de sa pratique artistique se présente sous forme d'installations déambulatoires mettant en scène les questions de l'espace physique de l'œuvre et du corps du spectateur, et de la rencontre avec l'autre.

Elle va proposer une exposition de *Land Art* sur les thèmes des 400 ans du Manoir du Fay et pour la première fois de son histoire, le verger sera le théâtre d'une exposition exceptionnelle de Land Art. A découvrir impérativement !

- Concours de photos et de peintures

Lors de cette journée du 3 juin, les artistes en herbe ou expérimentés exprimeront leur talent face au public.

Ils présenteront leur œuvre lors d'une exposition du 4 au 30 septembre.

Ouverture du site aux artistes dès 8 h 30. Les œuvres devront avoir été débutées impérativement le 3 juin.

- Exposition de dessins représentant le Manoir du Fay, réalisés par les élèves des écoles publiques

Les écoles Cottard, Rodin et Cahan-Lhermitte ont accepté de participer. Elles se rendront sur place en mai pour la réalisation des dessins qui seront exposés le 3 juin, puis en septembre sur la façade de l'Annexe de la Mairie.

- Chasse aux badges

400 badges seront à retrouver dans le parc du Manoir du Fay à partir de 14 h !

Un badge « or » permettra à son détenteur de remporter un panier garni !

Des badges « surprise » permettront de recevoir une récompense !

- Atelier d'écriture avec Florence Levasseur

Cet atelier sera organisé de 15 h à 17 h 30 sur le thème du Manoir du Fay et de son architecture.

10 à 12 personnes seront accueillies pour y participer sur inscription.

- Apéro-concert, ouvert à tous, de 18 h à 19 h

Avec le Big-Band du Conservatoire Intercommunal d'Yvetot.

- Séance de cinéma gratuite en plein air à 22 h avec comptoir à confiseries

Pour une première, venez en famille ou entre amis, voir le film « *Adopte un Veuf* », une comédie avec André Dussollier et Bérangère Krief.

Le public est invité à amener chaises et couvertures.

Possibilité d'amener son pique-nique.



Tous les vendredis, en juillet et en août à 14 h 30 : visites commentées du Manoir du Fay

- Organisées par l'association Faire Vivre le Manoir du Fay.

Réservation à l'Office de Tourisme, 3 € par personne.

Jeudi 13 juillet de 17 h à minuit. Manifestation « *Lumières au Fay* »

- Sons et lumières scénarisé à 23 h, sur le thème de l'histoire du Manoir du Fay de la Principauté d'Yvetot à nos jours.

Du 4 au 30 septembre. Exposition des œuvres réalisées lors de la Journée des Artistes du 3 juin à l'Office de Tourisme et à l'Hôtel de Ville

- Venez participer au vote du 4 au 16 septembre sur les deux sites pour élire la plus belle peinture et la plus belle photo.

Samedi 16 septembre. Journée de clôture des 400 ans du Manoir du Fay

- 17 h : Remise des prix aux vainqueurs du concours de photo et de peinture au Musée des Ivoires.

Dépôt des œuvres au plus tard le 31 août 2017.

Exposition des œuvres primées ensuite dans le parc du Manoir du Fay.

- De 19 h 30 à 20 h 30. Apéro-concert gratuit

Avec le Big-Band du conservatoire intercommunal d'Yvetot.

- Des visites commentées du Manoir du Fay à la lampe torche de 20 h 30 à 21 h 30.

4 sessions de 15 minutes pour 15 personnes maximum par groupe.

- Séance de cinéma gratuite en plein-air à 21 h 30 avec comptoir confiserie.

En famille ou entre amis, partager le film « *Retour chez ma Mère* » une comédie avec A. Lamy et J. Balasko.

Pour plus de confort, nous invitons le public à amener chaises et couvertures.

Possibilité d'amener votre pique-nique.



# A NE PAS MANQUER

Le week-end de l'Ascension sera riche en animations. La Maîtrise de Seine-Maritime organise le 1<sup>er</sup> festival international des chorales scolaires « *L'Europe de mes rêves* ».



Du 25 au 27 mai 2017

« *L'Europe de mes Rêves* »

1<sup>er</sup> FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHORALES SCOLAIRES, un rassemblement inédit.



Pendant le week-end de l'Ascension, la Maîtrise de Seine-Maritime, dirigée par Mathias Charton, organise la première édition de cet événement qui rassemblera des chorales scolaires de l'Eure et de la Seine-Maritime, des chœurs internationaux ainsi que des chorales et des jeunes instrumentistes régionaux.

En point d'orgue, chaque soir, la création originale et fédératrice « *L'Europe de mes Rêves* » (commande de l'Académie Musicale de Villecroze) signée par le compositeur Thierry Machuel (Prix des lycéens 2011).

Au total, ce sont plus de soixante rendez-vous gratuits, ouverts à tous, programmés à Yvetot et sur le territoire de l'Académie de Rouen : ateliers le matin, mini-concerts l'après-midi et, en soirée, concerts des chœurs étrangers et des chorales scolaires qui les accueillent.

## « *L'Europe de mes Rêves* »

Une création originale fédératrice.

En 2015, la Maîtrise de Seine-Maritime, le Rectorat de l'Académie de Rouen et le compositeur Thierry Machuel ont lancé un projet fédérateur et innovant à destination des collégiens : la création d'une œuvre chorale originale fondée sur des textes d'élèves, « *L'Europe de mes Rêves* ». Thierry Machuel développe une œuvre singulière consacrée principalement à l'art choral. Passionné de poésie, il met en musique des textes d'auteurs contemporains dans de très nombreuses langues, chantés aujourd'hui à travers le monde.

**YVETOT** NORMANDIE

**FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHORALES SCOLAIRES**

**UN RASSEMBLEMENT CHORAL INÉDIT**

Le dynamisme de la Maîtrise de Seine-Maritime l'a conduite, ces dernières années, à développer de nombreux projets pédagogiques et artistiques. Elle poursuit aujourd'hui son action avec l'organisation de cet événement qui s'inscrit dans la lignée des grandes rencontres chorales internationales.

**PLUS DE SOIXANTE RENDEZ-VOUS GRATUITS - OUVERTS À TOUS! DU 25 AU 27 MAI 2017**

**À YVETOT**

- le matin : 18 ATELIERS
- l'après-midi : 40 CONCERTS de 30 mn chacun
- en soirée : à 20h30, centre culturel Les Vikings **CRÉATION MONDIALE « L'EUROPE DE MES RÊVES »** (accès libre dans la limite des places disponibles)
- le vendredi 26, de 17h à 17h45 : **PARADE DANS LA VILLE** à 18h, centre culturel Les Vikings, **CONCERT DE LA PRATERNITÉ**

**EN SEINE-MARITIME ET DANS L'EURE**

- en soirée : **CONCERTS PARTAGÉS** entre les chœurs de jeunes étrangers et les chorales scolaires.

Un projet initié par la Délégation académique à l'action culturelle, porté par l'Inspection Régionale d'Éducation Musicale et la FNCS, réalisé par la Maîtrise de Seine-Maritime.

**PROGRAMME COMPLET ET RÉSERVATIONS**  
[www.maîtrisedeseinemaritime.com](http://www.maîtrisedeseinemaritime.com)

**« L'EUROPE DE MES RÊVES »**  
UNE CRÉATION ORIGINALE ET FÉDÉRATRICE  
Les 25, 26 et 27 mai à 20h30, centre culturel Les Vikings, Yvetot

Composée par Thierry Machuel sur des textes de collégiens de l'Académie de Rouen • Commande de l'Académie musicale de Villecroze • Direction : Mathias Charton • Soprano : Caroline Chesnoy • Pianiste : François Veur et Thierry Machuel • Maîtrise de Seine-Maritime • Chœur Discipules • Plus de 500 collégiens de l'Académie de Rouen • Plus de 300 jeunes allemands, britanniques, espagnols, estoniens, hongrois, polonais et tchèques.

Depuis deux ans, dix établissements de l'Académie de Rouen sont investis dans ce projet de grande ampleur avec, notamment, la tenue d'ateliers d'écriture menés dans les classes. Les poèmes choisis par le compositeur ont été traduits dans près de trente langues européennes avant d'être mis en musique. Neuf chœurs étrangers rejoindront les collégiens, chaque soir, pour la création mondiale de cette œuvre. Thierry Machuel est reconnu par ses pairs comme le plus grand compositeur français actuel de musique vocale.

Un projet initié par la Maîtrise de Seine-Maritime, le Rectorat de l'Académie de Rouen et le compositeur Thierry Machuel, financé par l'Académie musicale de Villecroze dans le cadre de son partenariat avec la Fédération Nationale des Chorales Scolaires.



Le chœur de la chorale d'enfants du collège Camus représentera la Ville d'Yvetot.

# A NE PAS MANQUER

Autre temps fort,  
3<sup>e</sup> édition des Foulées Cauchoises  
organisées par le Club Athlétique  
Cauchois du 25 au 27 mai,

Pour cette nouvelle édition des Foulées Cauchoises, le CA Cauchois a concocté un programme pour le moins alléchant : 5 étapes, 65 km de course à pied dont un contre-la-montre. Tout cela à parcourir en 3 jours, en individuel ou en relais.

### Nouveautés 2017

Un contre-la-montre de 5,8 km le samedi 27 mai matin avant l'ultime étape de l'après-midi.

### 3 parcours ont été modifiés

- Allouville-Bellefosse : 4 km de plus à parcourir.
- Le Trait : 1 km de moins, et surtout moins éprouvant.
- Yvetot : certains appréciaient le semi-marathon, d'autres le détestaient.

Les organisateurs ont créé une dernière étape de 16 km, mais les difficultés seront encore présentes, d'autant plus que les participants auront déjà couru le contre-la-montre le matin.

Vous êtes attendus nombreux au départ, et à l'arrivée de toutes les étapes, et en particulier à celle d'Yvetot qui déterminera l'ordre final du podium de cette édition 2017.

Le Club Athlétique Cauchois organise



Les 3<sup>èmes</sup>  
**FOULÉES CAUCHOISES**  
Course pédestre à étapes  
**25-26-27 mai 2017**

Allouville Bellefosse - Le Trait - Caudebec en Caux - Yvetot  
[www.cacauchois.com](http://www.cacauchois.com)



Yvetot



**Marchés  
d'été  
artisansaux**



**Vendredi  
7 juillet  
&  
4 août**

**18 h - 23 h  
en Centre-Ville**

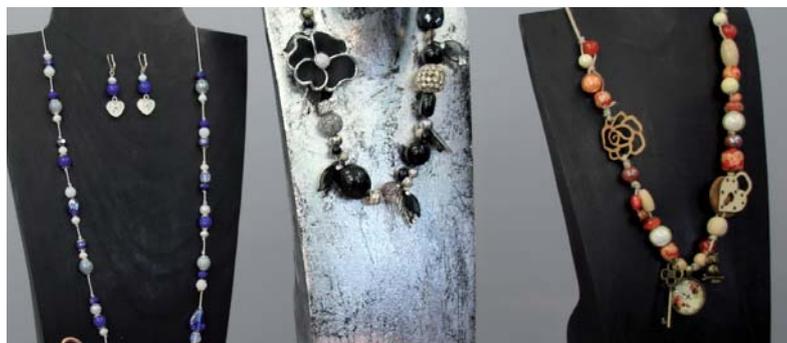
## Marchés nocturnes artisanaux Vendredi 7 juillet et vendredi 4 août

Commerçants non-sédentaires, producteurs locaux, et artisans, vous donnent rendez-vous le 7 juillet et le 4 août pour deux marchés d'été artisanaux.

Le marché s'étendra sur le Mail et dans la rue des Princes d'Albon.

Les producteurs et artisans vous proposeront les produits suivants :

- Beignets aux pommes.
- Spécialités alsaciennes, pâtés, miel, confiture, bières, biscuits.
- Spécialités normandes.
- Bijoux artisanaux en verre.
- Pose extension de plumes.
- Tricots enfants.
- Objets décoratifs et utilitaires en bois.
- Création bijoux peints à la main.
- Crêpes sucrées, galettes salées.



Les commerçants non-sédentaires, habitués du marché d'Yvetot, vous proposeront quant à eux leurs produits habituels.

# A NE PAS MANQUER...

## Mercredi 21 juin, Fête de la musique à Yvetot

En 2017, la Ville d'Yvetot a fait le choix de s'inscrire dans le programme national de la Fête de la musique.

Au programme cette année, 2 podiums, 2 lieux, 2 ambiances, mais qu'on se le dise, il y en aura pour tous les goûts !

Place des Belges

**20 h** : ensemble Musiques Actuelles + ensemble d'accordéon du Conservatoire Intercommunal

**21 h** : The Cashtoners (Reprises rock des années 60 aux années 90)

**21 h 30** : Drive In Saturday (Music Soul années 60 et 70)

**22 h 30** : Joad (Rock français)

En collaboration avec La Fée Sonore.



Place de l'Hôtel de Ville

**De 21 h à minuit** : Bérengère (Accordéon) et Guillaume (Clavier + Chant)

La Ville propose à nouveau l'opération « **Open musique** » : des coffrets électriques seront ouverts rue des Princes d'Albon et sur le Mail. Chaque musicien qui souhaite participer à sa manière à cette grande fête pourra se raccorder et s'installer pour offrir au public une prestation spontanée.

**Contact mairie : Service DACS, Anne-Edith Pochon ou Jessica Monet au 02 32 70 44 70**

La MJC s'associe également à la Fête de la Musique et proposera des animations.

Informations au 02 35 56 89 11

## Jeudi 13 juillet

### 7<sup>e</sup> édition de Lumières au Fay

En préambule du long week-end du 14 juillet, la Ville d'Yvetot a préparé un riche programme d'animations pour la 7<sup>e</sup> édition de Lumières au Fay.

Dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire du Manoir du Fay, une animation sons et lumières a été spécialement créée pour l'occasion. Attention, vous allez en prendre plein les yeux !

#### Activités gratuites proposées à partir de 17 h

- Démonstration et pratique du tir à l'arc proposées par les Archers du Roy d'Yvetot.
- Promenades à poney gratuites pour enfants avec l'Etrier de Mézerville.
- Ateliers gratuits d'escrime sportive à destination des enfants (Les Fines Lames de Dieppe).
- Stand maquillage animé par le LIJ (Local d'Informations et d'Initiatives Jeunesse).
- Stand d'information tenu par l'association Faire Vivre le Manoir du Fay.
- Jeux en bois à l'ancienne (animation par M. et Mme Canu) association *Les Jeux sous les Pommiers* de 17 h à 20 h.
- Positionnement à l'entrée du parc de deux personnages en bois réalisés par l'Espace Mosaïque du CCAS avec une découpe au niveau du visage pour permettre aux visiteurs de se prendre en photographie.
- Buvettes-Restaurations rapides sur site : Centre Social - La Fraternelle - Association Faire Vivre le Manoir du Fay.

#### Animations ponctuelles-Spectacles

- **19 h - 21 h** : Animation musicale « *Latché Swing* »

- **20 h 30 - 21 h 15** : Théâtre de rue « *Y'a pin d'mal* » par la compagnie

**Les Pieds au Mur**

- **21 h - 23 h** : Animation musicale avec *Les Andrews*

- **21 h 30** : Illumination de l'allée centrale avec des bougies

- **22 h 30 - 23 h** : Théâtre de rue « *Les Elfes* » par la compagnie

**Les Pieds au Mur**

- **23 h - 23 h 20** : Projection d'un mapping son et lumières

sur la façade du Manoir

- **23 h 30** : Feu d'artifice tiré par la société *Le 8<sup>e</sup> Art*

- **00 h** : Projection du mapping sur la façade Manoir, sans le son, pour conclure la manifestation



#### La Ville d'Yvetot remercie ses partenaires



Contact

Service DACS

Hervé Roger ou Adélaïde Jouen

Tel : 02 32 70 44 70

Comme chaque année, des navettes Vikibus gratuites vous permettront de rejoindre le Manoir du Fay à partir de 16 h. Vous pouvez retrouver les horaires et les circuits sur le site de la Ville [www.yvetot.fr](http://www.yvetot.fr).

# VOS RENDEZ-VOUS

Concours communal 2017 des Maisons et Jardins fleuris

Suite à la délibération du Conseil municipal en date du 5 avril 2017, les conditions de participation au Concours communal des maisons et jardins fleuris ont été modifiées.

La participation se fait uniquement sur inscription.

Pour cela, vous devez impérativement envoyer le bulletin ci-dessous à la Direction de l'Animation, de la Culture et des Sports à l'attention de Hervé Roger ou Jessica Monet avant le 30 juin 2017.

Concours communal des Maisons et jardins fleuris 2017  
Bulletin de participation à retourner avant le 30 juin 2017  
à la Mairie d'Yvetot, service DACS

Nom ou raison sociale : .....

Adresse complète : .....

N° de téléphone : .....

Souhaite que le jury passe noter son fleurissement les 10 et 11 juillet 2017

Informations complémentaires sur le libre accès à votre décor floral (chiens, barrières...) : .....



**YVETOT** NORMANDIE

**maîtrise**  
de seine-maritime

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE CHORALES SCOLAIRES

1<sup>re</sup> ÉDITION  
**25-27 MAI 2017**  
« L'EUROPE DE MES RÊVES »

CRÉATION THIERRY MACHUEL  
DIRECTION MATHIAS CHARTON

9 CHŒURS INTERNATIONAUX  
9 CHORALES SCOLAIRES  
23 ENSEMBLES NORMANDS  
1 CRÉATION MONDIALE  
46 CONCERTS GRATUITS  
18 ATELIERS

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS  
[www.maîtrisedeseinemaritime.com](http://www.maîtrisedeseinemaritime.com)



**YVETOT**

## Samedi 10 juin 2017

à partir de 14h

# Festival des Jeux

**Entrée Libre**

« Entraînement des chevaliers » • « Archerie Ludique » • Labyrinthe Enchanté  
Et toujours des Jeux de société et d'extérieur  
Espace Petite Enfance • Stand Maquillage • Structure Gonflable  
Initiation au Molkky • Bubble Bump

**Buvette et Crêpes**

A l'Accueil de loisirs, rue des Petits Bézots 76190 Yvetot



## Commémorations et cérémonies patriotiques

En raison du 2<sup>e</sup> tour des élections législatives, le cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 n'aura pas lieu.

Vendredi 14 juillet à 11 h 15

Place de l'Hôtel de Ville, devant le Monument aux Morts

Célébration de la Fête Nationale

Un vin d'Honneur sera servi dans les Salons de la Mairie après la cérémonie

Vendredi 1<sup>er</sup> septembre à 18 h 30

Place de l'Hôtel de Ville, devant le Monument aux Morts

73<sup>e</sup> anniversaire de la Libération d'Yvetot



# ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 novembre 2016

- Répartition des sièges du conseil de la CCRY au 1<sup>er</sup> janvier 2017, (conséquence de l'intégration de nouvelles communes à la CCRY).

Séance du 7 décembre 2016

- Rapport d'activités 2015 de la CCRY.
- Modification des statuts de la CCRY.
- Convention FISAC 2<sup>e</sup> tranche.
- Acquisition d'un terrain, propriété de l'Hôpital en bordure de la RD 6015.
- Constitution de partie civile devant le Tribunal correctionnel de Rouen.

Séance du 11 janvier 2017

- Nombre de sièges et désignation des nouveaux conseillers communautaires (Yvetot compte 2 sièges supplémentaires).
- Avenant à la promesse de vente Les Arches Métropole.

Séance du 25 janvier 2017

- Maison des Jeunes - Subvention affectée au Point Information Jeunesse.
- Sortie de la Ville d'Yvetot du Syndicat scolaire.
- Débat d'Orientations Budgétaires 2017.
- Délégation du droit de propriété au Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement du Caux Central (SMEACC) en vue de l'acquisition du 42 rue de l'Etang (actuellement à l'espace Claudie André-Deshayes).
- Musée des ivoires - Adhésion au dispositif « *Ambassadeur 76* ».

Séance du 1<sup>er</sup> mars 2017

- Concours national « *Les rubans du patrimoine* » (présentation des travaux de rénovation du logis du Manoir).
- Fixation des taux de fiscalité directe locale - Année 2017 (mêmes taux qu'en 2016).
- Budget primitif Ville et budgets primitifs des services annexes - année 2017.
- Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de voirie rue Jean Jaurès.
- Demande de subvention au titre de la DETR pour les travaux de voirie rue de l'Union.
- Travaux de construction et reconstruction des bâtiments aux Services Techniques Municipaux : demande de subvention au titre de la DETR.

Séance du 5 avril 2017

- Intégration des communes de l'ex-syndicat de Fréville au SMEACC. Avis du Conseil Municipal.
- Travaux d'aménagement de trottoirs et de piste cyclable. Demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL), 1<sup>re</sup> enveloppe (rue Zamenhof).
- Demande de subvention DSIL 1<sup>re</sup> enveloppe. Vestiaire et terrain synthétique de football (au stade Foch).
- Travaux de construction et reconstruction des bâtiments aux Services Techniques Municipaux. Demande de subvention au Département.
- Offre de concours du pôle psychiatrique de la Clinique d'Yvetot.
- Vente de terrain au profit du pôle psychiatrique de la Clinique d'Yvetot.
- Acquisition de terrain pour l'implantation d'un fossé de récupération des eaux pluviales rue du Champ de Courses.
- Signature de la convention de la 2<sup>e</sup> tranche FISAC comprenant la charte qualité et le règlement intérieur pour les rénovations de vitrines, l'accessibilité et la sécurité des commerces.
- Résiliation du bail emphytéotique Ville d'Yvetot/LOGEAL IMMOBILIERE pour l'immeuble Latham.
- Manifestation du 13 juillet 2017 Lumières au Fay. Demande de subvention au Département.
- Concours communal des maisons et jardins fleuris - Modification du règlement.
- Mise à disposition de l'Espace Culturel Les Vikings - Soirée de clôture du Podium Courrier-Cauchois 2017.
- Maîtrise de Seine-Maritime - Projet Europe de mes Rêves - Mai 2017 (mise à disposition de l'Espace Culturel Les Vikings).

Le Conseil Municipal se réunira  
mercredi 14 juin 2017 à 18 h 30  
dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le Conseil municipal est public et il est ouvert à tous.

## Liste des concessions expirées en 2017

**Monsieur Le Maire informe les familles des défunts ci-dessous que les concessions sont arrivées à expiration. Si vous souhaitez renouveler ces concessions, merci de présenter une demande en Mairie avant fin décembre 2017**

### Cimetière Saint-Louis

BLUM Alexandre et BLUM née REALAN Raymonde. BONNAL Maria. BONTE Désiré. BOURDIN Marcel et BOURDIN née DUBOC Odette. BRÉARD Jacques et BREARD née RIQUET Olga. BUFFET Martial Raymond, BUFFET née MAHEUT Gabrielle et COTARD Jacques. BURETTE Georges et BURETTE née DURAMÉ Estelle. CAUGANT Jean Louis. CHARLEMAINE Pierre et PICOT Magdeleine. CHAUVIN Raymond et CHAUVIN née THOMAS Louise. CHEMINEL Paul et CHEMINEL née DUJARDIN Marie. COISY Valérie. COTE Françoise. De FLAMESNIL né REVILLOD Mathilde. DALLET née MOUSSET Thérèse Hortense. DELAMARE Bernadette et DELAMARE Louis. DESWARTE Clémence. DUMAIS André et DUMAIS née HAGUES Lucienne. DURECU née SAMSON Ernestine, DURECU Armand et HOULIERE Marie-Louise. DUTOT Maurice et DUTOT née BREDEVILLE Cécile. FOLLET née DUBUC Céline et FOLLET Gabrielle. FONTAINE Marius et FONTAINE née FREBOURG Alice. GARET André et GARET née BEAUFILS Madeleine. GAUDU née BOURDET Jeanne et GAUDU Pierre. HARDY Norbert. HOULIERE Claude et HOULIERE née CANU Edith. HURTEBIZE Charles et Mme née Mathilde CORDON. JAMET André et JAMET née AUDOUARD Georgette. JEANNE Auguste, JEANNE née LEPICARD Augustine, DEGROOTE Léopold et DEGROOTE née JEANNE Marie. LAINE Jeannine. LALLEMAND André et LALLEMAND née ROS Emma. LE FOLL née LEROUX Denise. LECLERC Jean et Mme née FRUMERY Marie Thérèse. LEFEVRE née PUJO Marie. LEGALLICIER née DIEPPOIS Maria. LESUEUR Louis et Mme née Delphine FLEURY. LEVASSEUR Maurice et LEVASSEUR née BENARD Louise. NEVEU Dominique. PERTUZON Germain et Mme née DUBEC Cécile. POTTIER Henri et GERVAIS née POTTIER Thérèse. QUATREHOMME Charles. REMOUSSIN Julien et REMOUSSIN née SEILLE Artémise. PROUIN. née NIEL Germaine et Mme Lydie LEGUEN née LIMARE. SAUNIER née DELAUNE Marie. TALBOT Armand et Mme née Henriette LENORMAND. VALLEE Madeleine.

### Cimetière du Fay

ADAM née COLLANGE Marie-Louise. ADLER Jean et Mme née ROBERT Germaine. ANQUETIL Raymond et Mme née Antoinette MOGNARD. BARBE René et Mme née Madeleine HAMELIN. BENARD Romain et BENARD Patrice. BERUBE Pierre et Mme née Alice POIS. BREANT Florian et BREANT Lola (enfant). BUNEL Marguerite. CALTOT Louis, Mme née Marie BAZIRE et Mme née Eliane ROUSSEL. CAMPARD Marcel et Mme née Louise GUIGNERY. CANTAIS Maurice et Mme née Odette MENY. CHOUQUET née ROMAIN Bernadette. COTTARD Jean et Mme née Lucienne LISSE. CREPIN Thierry et M. Christian CREPIN. DELAMARE Marie-Thérèse. DENIS Pierre Albert et Mme née Thérèse. DUBUISSON. DRAILY Alexandra (enfant). DUMENIL Jean-François. FABRE Lucienne. FERCOQ Yves et Mme née Suzanne FOURNIL. FLEURY Eugène et Mme née Simonne AUBER. FOLOPPE Pierre et Mme née Gisèle MANIN. GILLES Auguste et Mme née Marie PESQUEUX. LARCHEVEQUE Roger et Mme née Angèle HANGARD. LECAT Marie et Mme Huguette BLATTLER. LEFEBVRE André et Yannick LEFEBVRE. LEGROS Lia, Madeleine, et Denise. LEMERCIER Clémenceau et Mme née Marthe MASSON. LEMOINE née PETRE Armande. LEMONNIER Georges. LETELLIER Michel. LEVILLAIN née LEGROS Marie-Louise. MALANDAIN Lucien et Mme née Suzanne VARNIER. MARAIS Bernard et Mme née Valentine VILLIER. MAUGEST Lydie née SOLOY. MAURY Joseph et Mme née Geneviève MAURY. MAY née HAUVILLE Alphonsine et M. Henri MAY. MORDANT François. MOTTE André et Mme née Suzanne Marie BEURIOT. OUIN Daniel. PAIN Henri et Mme née Blanche MESLIER. RENAULT Achille et Mme née Lucienne AUZOU. SAINT MARTIN Rémy et Mme née Denise DUCHESNE. SAUNIER Maurice et Mme née Marie-Louise THOMAS. SAVALLE née ORANGE Jeanne. SERY Raymond. TERNON Josiane. TERRIER Joseph et Mme née Simonne TIERCELIN. THEVENET Fernand et Mme née Yvonne GRANDIN. TURQUETIL Jean. VARIN Hugues et Mme née Brigitte DEMAREST. VARIN Louis et Mme née Simone TRANCHARD. VIVET René et Mme née Henriette LECLERC.

## Naissances

Kelyan LEVEAU. Charlie LAYA COTÉ. Eliott DESFEUX. Stann THOUMIE ROUZAIRE. Rose PERRIGAULT. Noa GREVRAND. Elise TAZROUTS. Noa SENECAL. Léo ARTIGUES. Swany LEGER. Enzo DUMONT. Noa BARA. Tony RINGUENET. Margot LASSADE. Nino CAUMETTE CHERET. Alice, Audrey, Odile VIELLE. Tom DEGOIS. Thomas SEBASTIANI. Ethan PETITON. Louise QUERTIER. Théo VERDIERE. Mathéo LEROUX BEURIOT

## Décès

Fernand HAUCHECORNE. Henriette LAVISSE veuve HANQUIN-QUANT. Marie-Antoinette DUFOUR veuve LEVASSEUR. Gaston COUSIN. Janine TIPHAINE épouse MARCHEBOIS. Bernard HEDOUIN. Armande RENONCOURT veuve TURPIN. Roland MAINGOT. Edith BÉNARD. Henriette JUSTIN veuve LÉCOSSOIS. Lucienne LEFÈVRE. Marcel BINARD. Agénor GLANCER. Nicole TROMP. Pascale BOUDESSEUL. Eugène LAINÉ. Jacqueline STURM épouse LANDAIS. Roger BARDOUX. Jeannine MAR-CHAL veuve CHEVALLIER. Pierre VOLLET. Lucien AUTHOUART. Jean DELAPLANCHE. Rolande HÉRANVAL veuve NEVEU. Marie-Thérèse LHEUREUX veuve BÉNARD. Solange JOLY veuve LEBORGNE. Jean-Marie DROUET. Yves PAPIN. Gabrielle PRÉVOST épouse SIMON. Yvette PICOT veuve MOULINET. Michel RENOULT. Berthe HIS veuve VAVASSEUR. Yvette HAUCOURT veuve LOZIER. Louis BOULINGUE. Jean BURAY. Jacqueline CACHELEUX épouse LEROUX. Marthe LENORMAND veuve LEBLÉ. Marie LAINÉ veuve CAVELIER. Raymonde MASURIER veuve BIGOT. Andrée PANCHOUT veuve LEBLANC. Simonne HÉLIN veuve MOTTE. Colette ROGUE veuve ROUEN. Lucien LEDO. Pierre ANQUETIL. Bernard MARAIS. René PICARD. Claudine HAUTOT veuve BEYER. Henriette FERRIC veuve HÉLIN. Marie-Françoise PELLETIER. Christiane DUBUC veuve LEMIRE. Daniel LÉMONNIER. Manuel FERNANDEZ SOMOHANO. Germaine DUBUISSON épouse DELAPLANCHE. Colette DELAPORTE veuve CHEMINEL. Monique ADAM veuve GLANCER. Fabienne GRUEL veuve ROPERS. Joséphine LENZ veuve SA-VEY. Nicolle BARBAY. Fernande BOULET veuve TIHY. Marie LE CORRE veuve RICH. Denise CABOT épouse LEVAILLANT.

Contribution du groupe « Yvetot territoire d'avenir »

Dans une collectivité, il faut chaque jour se remettre en question.

Ce qui a fonctionné pendant des décennies devient obsolète et les nouvelles technologies nous obligent, personnels et élus, à modifier nos méthodes de travail.

La dématérialisation des documents administratifs devient une priorité car toutes les administrations avec lesquelles nous travaillons nous le demandent. Pour cela, depuis deux ans, nous avons entamé la modernisation de nos équipements informatiques et cette année nous installons la fibre optique entre la Mairie et les Services Techniques ainsi qu'avec le Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Caux Central quand celui-ci sera installé dans ses nouveaux locaux. L'installation de la fibre nous fera économiser 19 000 € par an et permet de mutualiser avec le Syndicat afin d'optimiser le rendement des matériels et de réduire les coûts pour chaque structure.

Dans ce même domaine des nouvelles technologies, la Police Municipale a été dotée de matériel nouveau, plus efficace. Les Vikibus seront bientôt équipés de smartphones afin d'aider les chauffeurs mais aussi afin de permettre aux usagers de savoir à tout moment à quelle heure passera le véhicule qui les concerne.

Si certaines réalisations permettent de faire des économies, d'autres ont un coût (achat de logiciel, maintenance...) mais c'est le prix à payer pour rester « au niveau » dans un domaine où les évolutions sont extrêmement fréquentes. Ne pas évoluer, c'est régresser.

Par ailleurs, ces évolutions liées aux nouvelles technologies nous permettent d'être très rapidement informés des projets des différentes administrations lorsqu'elles proposent des appels à projet auxquels il faut répondre très rapidement pour bénéficier des aides proposées. Tout évolue très vite et la Ville ne sera pas absente. Tous les domaines de la vie municipale sont impactés et par conséquent tous nos concitoyens.

Les dégradations quotidiennes de notre cadre de vie, les cambriolages à répétition de particuliers ou d'entreprises, les braquages réguliers de bars-tabacs, posent la question de la sécurité des biens et des personnes, et du respect de la loi dans notre commune. Non, Yvetot n'est pas dans une bulle comme semble le croire la majorité municipale. Notre ville, comme toutes celles du monde rural, y est confrontée. Elle n'y fait malheureusement pas exception, malgré l'engagement total des forces de l'ordre. Alors, que faire? Se voiler la face, et prétendre que ces problèmes sont de faux problèmes ou qu'ils n'existent pas, comme nous l'entendons à longueur de conseil municipal lorsque nous abordons le sujet? Certainement pas. Les élus doivent se mobiliser. L'action municipale doit être forte et juste. Des solutions performantes, reconnues existent et peuvent être mises en oeuvre. Au premier rang de celles-ci, la vidéo-protection dont l'usage, encadré par la loi permet d'appuyer efficacement l'action des polices municipales, et des forces de gendarmeries pour la prévention ou la résolution des enquêtes. Beaucoup de villes de la ruralité et proches d'Yvetot ont fait ce choix: Saint-Valery, Bolbec, Duclair (...). A Yvetot la majorité y est philosophiquement opposée depuis le départ. Contraint par l'action de notre Groupe d'opposition, Monsieur le Maire a finalement consenti à ouvrir le dossier fin 2015. Il aura fallu plus de 7 ans de « réflexion » et de gesticulations pour enfin l'accepter sur la seule zone de la gare. Décision prise pour mieux l'enterrer en douceur par la suite. Car depuis, rien. Tout simplement rien. Comme dans bien d'autres domaines, les autres communes avancent et Yvetot fait du sur place. La politique du "oui mais non" permanent ne peut enliser la commune. On nous oppose l'argument budgétaire. Monsieur le Maire ne manque décidément pas d'humour, lui qui a engagé plus de 100 000 euros dans la construction de la désormais célèbre et toujours inutile fontaine de la place des Belges! Les subventions du Ministère de l'intérieur existent, nous devons aller les chercher. Les "diseux" peuvent enfin devenir des "faiseux", il reste un peu moins de 3 ans de mandat.

Philippe Décultot, Charles d'Anjou, Patricia Arnault, Ludovic Néel, Stéphanie Lecerf, Laurent Bénard, Emeline Vives

Chères Yvetotaises, chères Yvetotais,

Depuis le début de cette année, trois conseils municipaux se sont tenus avec des questions plus ou moins importantes.

Parmi celles-ci ; l'adoption du budget primitif avec un maintien annoncé des taux de taxes d'impositions locales. C'est bien le moindre du mal après l'augmentation de l'an passé et malgré celle-ci, monsieur l'Adjoint aux Finances nous annonce une baisse de recettes fiscales de 100 000 €.

Un autre point m'a interpellé sur les finances : la couverture de deux terrains de tennis. Sur le fond, je suis bien évidemment pour le bienfait de ces travaux car c'est un besoin pour le club. Mais sur le financement le budget prévu et voté antérieurement à 425 000 € passe à 750 000 €, soit une augmentation de programme de 325 000 € (76 %). Je vous laisse apprécier la gestion un peu légère de ce dossier.

Et pour rester dans les chiffres nous avons voté fin 2015 l'installation de la vidéo surveillance sur les trois parkings de la gare pour un budget de 83 925 € avec deux subventions attendues ; l'une de 25 177 € qui nous est accordée et l'autre de 34 490 € qui nous est refusée pour l'instant.

Il resterait donc à la charge de la ville à régler un montant de 49 435 euros ; somme qui à mon avis reste très raisonnable pour contribuer à la sécurité des usagers et de leur véhicule. Mais le projet est au point mort depuis deux ans ; alors que les dégradations et les vols sur ces lieux sont très fréquents.

Je compte bien avec mes collègues de l'opposition relancer la question dans les mois à venir.

Rassemblons Nous Pour Yvetot : Patrick ROBERT

DÉCIBELS PRODUCTIONS  
PRÉSENTE

Saison culturelle municipale

**ESPACE LES VIKINGS - YVETOT**

**Dimanche 8 octobre - 18 H 30**

Billetterie aux Vikings

Renseignements et réservations au 02 35 95 15 46

ou sur réseau FNAC et Ticketnet

**TARIF 34 €**

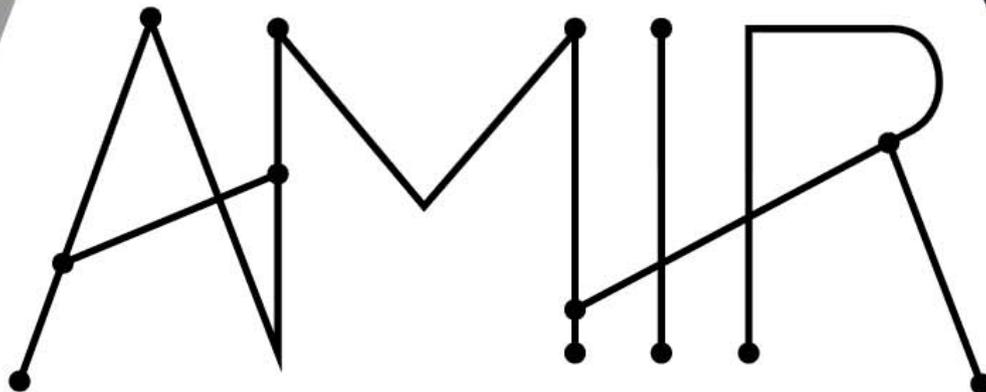
(hors frais le location)



ticketmaster®



La Ville d'Yvetot et Produc Son présentent



**EN CONCERT**